

NetIQ® Sentinel™ 7

Accord de licence utilisateur final

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT ACCORD. L'INSTALLATION, LE TÉLÉCHARGEMENT OU TOUTE AUTRE UTILISATION DE CE LOGICIEL AURA VALEUR D'ACCEPTATION DES TERMES DU PRÉSENT ACCORD. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES TERMES, NE TÉLÉCHARGEZ PAS, N'INSTALLEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES TERMES DU PRÉSENT ACCORD, NETIQ NE CONSENT PAS À VOUS FOURNIR UNE LICENCE DU LOGICIEL. DANS CE CAS, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À UTILISER OU COPIER LE LOGICIEL ET VOUS DEVEZ DÉTRUIRE RAPIDEMENT TOUTES LES COPIES DU LOGICIEL AINSI QUE LA DOCUMENTATION QUI L'ACCOMPAGNE OU AVERTIR NETIQ AFIN D'OBTENIR LES INSTRUCTIONS RELATIVES AU RENVOI DU LOGICIEL NON UTILISÉ CONFORMÉMENT À SES POLITIQUES EN MATIÈRE DE RENVOI. LE LOGICIEL NE PEUT PAS ÊTRE VENDU, TRANSFÉRÉ NI REDISTRIBUÉ, SAUF SI VOUS Y AVEZ ÉTÉ AUTORISÉ PAR NETIQ.

Le présent accord de licence utilisateur final (ci-après l'« accord ») est un contrat légal entre Vous (entité ou personne) et NetIQ Corporation (« NetIQ »). Le logiciel identifié dans le titre de cet Accord pour lequel vous avez acquis des licences, le support (le cas échéant) et la documentation qui l'accompagne (ci-après collectivement dénommés le « Logiciel ») sont protégés par les lois et traités sur les droits d'auteur en vigueur aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont soumis aux termes de cet Accord. Toute version de mise à jour ou de support du Logiciel que Vous pouvez télécharger ou recevoir et qui n'est pas accompagnée d'un accord de licence remplaçant expressément le présent Accord est considérée comme un Logiciel et, en tant que telle, est régie par le présent Accord. Si le Logiciel est une version de mise à jour ou de support, Vous devez disposer d'une licence acquise de manière licite pour la version et le nombre de Logiciels à mettre à jour ou à prendre en charge, afin d'installer ou d'utiliser la version de mise à jour ou de support.

Le logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut d'autres programmes concédés sous licence régis par d'autres clauses et/ou cédés sous licence par un fournisseur de licence autre que NetIQ. L'utilisation de logiciels faisant l'objet d'accords de licence distincts est régie par ces accords. L'utilisation des programmes tiers fournis avec le présent Logiciel est facultative, est proposée « en l'état » et se fait à vos propres risques.

DÉFINITIONS

« Collector » désigne un script ou un agent fonctionnel conçu pour collecter, normaliser et analyser le contenu d'un large éventail de périphériques

« Point d'imposition » désigne un périphérique de sécurité de périmètre qui fournit une fonctionnalité de sécurité réseau à un réseau informatique. Il s'agit notamment, sans être exhaustif, des pare-feux, des serveurs proxy et des périphériques VPN.

« Nombre total d'événements opérationnels par seconde (EPS) » désigne le nombre concaténé d'événements reçus en moyenne par seconde pendant 24 heures par tous les collecteurs Sentinel d'une organisation. Tous les événements reçus par les collecteurs sont repris dans cette mesure, même s'ils sont filtrés ou abandonnés par le collecteur.

Le terme « Instance » désigne la copie initiale du Logiciel et chaque copie supplémentaire (ou copie partielle) stockée ou chargée en mémoire ou en mémoire virtuelle.

« Gestionnaire » désigne tout périphérique matériel, programme ou application utilisé à des fins de surveillance et agissant sur la base des informations reçues ou créant des rapports sur la base de ces informations ou opérations, dans la mesure où de telles fonctions peuvent être prises en charge dans le Logiciel.

« Surveiller » signifie recevoir des informations à un sujet, directement ou indirectement.

« Périphérique » désigne une entité ayant une adresse réseau de n'importe quel type ou classe qui est une source d'événements de journaux (comme un périphérique réseau ou de sécurité, un serveur Microsoft Windows ou UNIX, une instance Microsoft SQL Server, une instance d'application, etc.)

« Type de périphérique » désigne un type ou une classe d'objet (tels que des serveurs Unix ou un adaptateur universel).

« Capteur » désigne, sans être exhaustif, les capteurs d'intrusion et les détecteurs.

« Advisor » fait référence à la vulnérabilité et à l'exploitation du flux de données de mappage de détection de Sentinel.

« Le SDK du plug-in » (également connu sous le nom de « kit de développement logiciel du plug-in Sentinel ») désigne le toolkit permettant de créer ou de modifier des collecteurs, des opérations et des rapports.

« Organisation » désigne une entité juridique, à l'exclusion des filiales et autres sociétés affiliées ayant une existence propre en termes fiscaux ou de personnalité juridique. Dans le secteur privé, une Organisation serait par exemple une entreprise, une société en nom collectif ou un trust, à l'exclusion des filiales ou sociétés affiliées de l'organisation qui possèdent leur propre numéro d'identification fiscale ou numéro d'enregistrement. Dans le secteur public, un organisme gouvernemental spécifique ou une autorité publique locale sont des exemples d'organisation.

« Les travaux dérivés autorisés » désignent des travaux dérivés de collecteurs, d'opérations, de rapports et de Solution Packs que Vous créez pour un usage interne en vertu de l'octroi de licence ci-dessous.

« Sentinel Log Manager Server » désigne l'ensemble des composants serveur suivants : serveur de communication, service DAS (Data

Access Services), base de données, serveur de création de rapports et serveur Web.

« Serveur Sentinel » désigne l'ensemble des composants serveur suivants : serveur de communication, moteur de corrélation et service DAS.

« Composant serveur » désigne les composants serveur de communication, moteur de corrélation et service d'accès aux données du Logiciel.

« Pack de solution » est un ensemble prédéfini du contenu Sentinel qui est importé et déployé dans une installation Sentinel existante en utilisant Solution Manager dans le composant Sentinel Control Center du Logiciel. Le contenu d'un Pack de solution peut inclure, sans limitation : des déploiements de règles de corrélation, y compris l'état de déploiement et les règles de corrélation connexes, les actions de corrélation et des listes dynamiques ; des rapports ; des flux de travail iTRAC, y compris les rôles associés ; des événements enrichis, y compris des définitions de carte et configuration de métabalisés d'événements ; et d'autres fichiers connexes ajoutés lors de la création du Pack de solution, tels que documentation, exemples de rapports au format PDF, ou fichiers de carte échantillon.

« Transférer » signifie accéder à, fournir des informations ou rendre de toute autre façon des informations ou des données disponibles à un composant quelconque du logiciel.

« Périphérique de type 1 » désigne un périphérique Sentinel qui est un système d'exploitation serveur, une base de données, un périphérique de sécurité ou réseau (par exemple, pare-feux, systèmes de détection des intrusions (« IDS »), systèmes de protection contre les intrusions (« IPS »), routeurs, commutateurs, etc.). Les périphériques ou logiciels Sentinel qui transmettent leurs journaux d'événements à une console/un périphérique/un logiciel de gestion ou à un serveur Syslog sont comptés par le nombre de périphériques sources principaux d'où proviennent les journaux.

« Périphérique de type 2 » désigne les périphériques Sentinel qui sont des applications ou systèmes d'exploitation installés sur des ordinateurs de bureau individuels (par exemple, analyse antivirus par ordinateur de bureau) ou des périphériques portables.

« Périphérique de type 3 » désigne les périphériques Sentinel qui sont des périphériques ou des logiciels d'analyse des vulnérabilités.

« Périphérique de type 4 » désigne les applications d'entreprise non liées à la sécurité (par exemple, logiciel de planification des ressources de l'entreprise (ERP), messagerie électronique, livraison d'applications, etc.), les applicatifs ou logiciels de gestion des journaux, mais n'inclut pas les serveurs Syslog. En outre, un périphérique de type 4 désigne tout autre périphérique Sentinel qui ne correspond pas à un périphérique de type 1, 2, 3 ou 5.

« Périphérique de type 5 » désigne un périphérique Sentinel qui est une partition logique (LPAR) de sécurité Gros système à surveiller (par ex., RACF, TopSecret et ACF2) ou un serveur Moyen système (par ex., AS400).

« Suivi des identités » fait référence à l'association d'une entité (personne ou objet) à des événements de sécurité à partir d'un système correspondant, d'une base de données et/ou d'une application avec lesquels cette personne interagit. Les attributs d'identité de cette entité sont combinés avec les données de l'événement de sécurité afin de fournir des données contextuelles à des fins d'analyse et de recherche.

« Applicatif logiciel » désigne une installation autonome du Logiciel Sentinel et de tous les autres composants logiciels conçus pour s'exécuter dans un environnement de machine virtuelle lorsqu'il est fourni en tant qu'image de machine virtuelle ou sur du matériel de base lorsqu'il est fourni en tant qu'image ISO.

UTILISATION AUTORISÉE SOUS LICENCE

Logiciel commercial. Sous réserve du paiement du prix applicable et du respect des termes et conditions du présent Accord, NetIQ vous accorde une licence non exclusive et non cessible vous permettant d'installer et d'exécuter l'objet sous la forme du Logiciel et des travaux dérivés autorisés pour la période de validité dudit accord.

Licence d'applicatif SLES®. Le software appliance (boîtier applicatif) Sentinel inclut le produit SUSE® Linux Enterprise Server (SLES). Vous reconnaissez avoir pris connaissance de la restriction suivante concernant l'utilisation de SLES et marquez votre accord à cet égard. Nonobstant l'octroi de licence prévu dans l'accord de licence SLES qui accompagne éventuellement la copie de SLES que Vous avez reçue avec le Logiciel, Vous acceptez de n'exécuter SLES que pour les besoins d'exécution du Logiciel et non pour un usage généralisé en tant que système d'exploitation. SLES inclut des composants qui sont des paquetages Open Source régis par des accords de licence distincts. Vos droits de licence concernant les différents composants accompagnés de conditions de licence distinctes sont définis par lesdites conditions ; rien dans le présent Accord ne restreint, limite ou affecte de toute autre façon les droits ou obligations que Vous pouvez avoir ou conditions auxquelles Vous pourriez être soumis en vertu de ce type de conditions de licence Open Source.

Logiciel d'évaluation. Si le logiciel est une version d'évaluation ou s'il vous est fourni à des fins d'évaluation, votre droit d'utilisation est exclusivement limité à des fins d'évaluation interne, conformément aux termes de l'offre d'évaluation dans le cadre de laquelle vous avez reçu le logiciel, et expire 90 jours après l'installation (ou le nombre de jours spécifié par le logiciel). Il se peut alors que le logiciel cesse de fonctionner. Au terme de la période d'évaluation, Vous devez cesser d'utiliser le Logiciel, réinitialiser toute opération effectuée par ce dernier et le supprimer entièrement de Votre système. Le Logiciel peut contenir un mécanisme de désactivation automatique qui empêche toute utilisation après une certaine période. Vous devez donc sauvegarder votre système et prendre d'autres mesures pour éviter toute perte de fichiers ou de données. L'utilisation du logiciel se fait à vos propres risques.

DROIT DÉCOULANT DE L'ACHAT DE SENTINEL 7, SECURITY MANAGER 6 ET VERSIONS ULTÉRIEURES DE CES PRODUITS

Octroi de licence Sentinel

EPS Entreprise : votre déploiement Sentinel vous est concédé sous licence pour un taux d'événements opérationnels total par seconde

(EPS) ne devant pas dépasser le taux total d'événements EPS acheté ni le nombre limite de périphériques sources d'événements indiqué dans votre contrat d'achat. Les licences de taux EPS et du nombre limite de périphériques sont cumulatives. De ce fait, le nombre total définit la capacité concédée sous licence. Par exemple, en cas d'achat d'une licence de 500 EPS et de 1 000 EPS, le nombre total cumulatif d'EPS sous licence sera de 1500 EPS. Votre utilisation du matériel ou de toute autre application qui réduit le nombre de périphériques d'événements sources accédant ou utilisant directement l'un des Logiciels (c'est-à-dire, logiciel ou matériel de multiplexage ou de mise en commun) ne doit pas réduire le nombre de licences requises. Ce nombre sera égal au nombre d'entrées distinctes dans le logiciel, matériel ou périphérique de l'interface client de multiplexage ou de mise en commun.

L'octroi de licence EPS Entreprise vous permet de déployer un nombre raisonnable de copies du Logiciel ou de l'Applicatif logiciel soumis aux limitations de capacité comme indiqué dans votre documentation d'achat et comme décrit plus amplement dans le paragraphe « Enterprise EPS » ci-dessus.

Chaque périphérique de type 5 fait l'objet d'une licence distincte à partir de laquelle les journaux des événements sont collectés par un serveur Sentinel et serveur Sentinel Log Manager Server. Aucun droit de composant de périphérique de type 5 n'est inclus avec la licence EPS Entreprise.

La détection d'exploits NetIQ et les abonnements Advisor sont concédés sous licence séparément sur la base d'un abonnement annuel. Aucun droit de détection d'exploits NetIQ ni abonnement Advisor n'est inclus avec la licence EPS Entreprise.

Licence permettant de créer des travaux dérivés autorisés. Uniquement dans le respect des conditions prévues par la documentation, par le présent accord, NetIQ vous accorde une licence non exclusive et non cessible d'utilisation du SDK du plug-in NetIQ afin de créer des collecteurs, des opérations ou des rapports personnalisés. Par ailleurs, dans la mesure où vous acquérez des licences de pack de solutions supplémentaires, NetIQ vous concède une licence non exclusive et non cessible vous permettant de créer des travaux dérivés d'un pack de solutions à usage interne. Ces travaux dérivés autorisés ne peuvent être utilisés qu'à la condition exclusive qu'ils soient utilisés conjointement avec le Logiciel et à aucune autre fin.

Utilisation limitée de la licence EPS Entreprise. Si vous avez acheté le Logiciel sur base d'utilisations limitées, vous êtes autorisé à collecter les événements des produits NetIQ conformément aux nombres d'EPS et au nombre limite de périphériques spécifiés dans le contrat d'achat. Si vous remplissez cette condition, vous pouvez déployer un nombre raisonnable de copies du Logiciel ou de l'Applicatif logiciel.

Octroi de licence pour le pack de solutions de suivi des identités

Capacités concédées sous licence : l'achat de votre pack de solutions de suivi des identités fournit une licence d'utilisation limitée de Sentinel. Cette licence fournit le droit de collecter et de traiter des événements à partir de périphériques correspondants aux modules d'intégration NetIQ Identity Manager concédés sous licence à l'exception des modules d'intégration Gros système et Moyen système. La licence est octroyée par utilisateur (c'est-à-dire un objet Annuaire unique) tel que défini dans l'accord de licence de l'utilisateur final de NetIQ Identity Manager. Par exemple, si vous avez déployé le module d'intégration Blackboard, vous êtes autorisé à collecter des événements à partir du module d'intégration proprement dit, mais également directement à partir de Blackboard, mais uniquement à des fins de suivi des identités. La licence du pack de solutions de suivi des identités est limitée et risque de ne pas être appropriée dans les cas suivants : 1) si elle est utilisée pour analyser l'activité d'un nombre de comptes utilisateur achetés et/ou 2) si le déploiement Sentinel est utilisé pour collecter et traiter des événements à d'autres fins que le suivi des identités et/ou 3) pour collecter les événements à partir de n'importe quel périphérique ne correspondant pas aux modules d'intégration sous licence de NetIQ Identity Manager.

La licence du pack de solutions de suivi des identités est distincte et indépendante des modèles d'octroi de licence EPS Entreprise, de licence d'instance et de licence de périphérique. La licence du pack de solutions de suivi des identités ne remplace pas, ne diminue ou n'altère pas les droits accordés en vertu de ces modèles de licence.

DROIT DÉCOULANT DE L'ACHAT DE SENTINEL AVANT LA VERSION 7

Octroi de licence Sentinel

Octroi de licence d'instance : votre déploiement Sentinel est sous licence pour fonctionner avec le nombre d'instances achetées auquel vous avez droit. Une licence d'instance est requise pour chaque installation du serveur Sentinel et pour chaque copie supplémentaire (ou copie partielle) du serveur Sentinel stockée ou chargée en mémoire ou mémoire virtuelle.

Les périphériques de type 1/2/3/4/5 sont fournis sous licence séparément pour chaque périphérique de type 1/2/3/4/5 pour lequel les journaux des événements sont collectés par un serveur Sentinel et un serveur Sentinel Log Manager Server. De plus, pour les Composants serveur qui ne sont pas installés, stockés ou chargés collectivement avec d'autres Composants serveur en tant que partie intégrante du Serveur Sentinel, vous devez acquérir la licence d'instance de la catégorie d'application correspondante pour chaque installation et pour chaque copie supplémentaire (ou copie partielle) dudit Composant serveur stocké ou chargé en mémoire permanente ou en mémoire virtuelle, outre la copie initiale nécessaire à l'exécution dudit Composant serveur installé sur le matériel.

La détection d'exploits NetIQ et les abonnements Advisor sont concédés sous licence séparément sur la base d'un abonnement annuel. Aucun droit de détection d'exploits NetIQ ni abonnement Advisor n'est inclus avec la licence EPS Entreprise.

Plate-forme de gestion de conformité Novell

Capacités concédées sous licence : l'achat de votre plate-forme de gestion de conformité Novell vous fournit une licence d'utilisation limitée de Sentinel. Cette licence fournit le droit de collecter et de traiter des événements à partir de périphériques correspondants aux modules d'intégration Novell Identity Manager concédés sous licence à l'exception des modules d'intégration Gros système et Moyen système. La licence est octroyée par utilisateur (c'est-à-dire un objet Annuaire unique) tel que défini dans l'accord de licence de l'utilisateur final de NetIQ Identity Manager. Par exemple, si vous avez déployé le module d'intégration Blackboard, vous êtes autorisé à collecter des événements à partir du module d'intégration proprement dit, mais également directement à partir de Blackboard, mais uniquement à des fins de suivi des

identités. La licence de la plate-forme de gestion de conformité Novell est limitée et risque de ne pas être appropriée dans les cas suivants : 1) si elle est utilisée pour analyser l'activité d'un nombre de comptes utilisateur achetés et/ou 2) si le déploiement Sentinel est utilisé pour collecter et traiter des événements à d'autres fins que le suivi des identités et/ou 3) pour collecter les événements à partir de n'importe quel périphérique ne correspondant pas aux modules d'intégration sous licence de NetIQ Identity Manager.

La licence de la plate-forme de gestion de conformité Novell est distincte et indépendante des modèles d'octroi de licence EPS Entreprise, de licence d'instance et de licence de périphérique. La licence du pack de solutions de suivi des identités ne remplace pas, ne diminue ou n'altère pas les droits accordés en vertu de ces modèles de licence.

DROIT DÉCOULANT DE L'ACHAT DE SECURITY MANAGER AVANT LA VERSION 6.0

Octroi de licence de périphérique : votre déploiement Sentinel est sous licence pour collecter et traiter les événements du nombre de périphériques par type de périphérique spécifié dans le contrat d'achat. Votre utilisation du Logiciel, matériel ou de tout autre périphérique qui réduit le nombre de périphériques accédant ou utilisant directement l'un des Logiciels (c'est-à-dire, logiciel ou matériel de multiplexage ou de mise en commun) ne doit pas réduire le nombre de licences requises. Ce nombre sera égal au nombre d'entrées distinctes dans le logiciel, matériel ou périphérique de l'interface cliente multiplexage ou de mise en commun.

LIMITATIONS

Limitations de l'Accord de Licence. NetIQ se réserve tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés. Le Logiciel vous est fourni sous licence pour votre usage strictement interne. Vous n'êtes pas autorisé à (1) décompiler ou désassembler le Logiciel ni à pratiquer sur lui l'ingénierie à rebours, sauf dans la stricte mesure où ces opérations sont expressément autorisées par la législation en vigueur ; (2) modifier, altérer, louer (en location simple, en crédit-bail ou à temps partagé) le Logiciel, ou céder en sous-licence à un tiers l'un des droits qui Vous sont octroyés par le présent Accord, ou (3) céder le Logiciel ou les droits de licence octroyés par le présent Accord, en partie ou dans leur intégralité, sans l'autorisation écrite de NetIQ.

Licence EPS. La licence EPS ne convient pas si la moyenne quotidienne dépasse le nombre d'EPS concédé sous licence au moins 2 fois au cours des 30 derniers jours.

Licences de suite. Si Votre licence d'utilisation du Logiciel concerne une suite de produits, pour chaque licence, un seul utilisateur est autorisé à utiliser les produits de la suite. Une licence de suite n'autorise pas l'utilisation de produits individuels de la suite par plusieurs utilisateurs si la licence est acquise sur une base utilisateurs ou par plusieurs périphériques si la licence est acquise sur la base d'un périphérique ou d'un serveur.

Protection de mise à jour. Si Vous avez souscrit une option de maintenance ou de protection de mise à niveau en vertu d'un programme NetIQ ou de l'un de ces prédécesseurs pour le présent Logiciel, celle-ci Vous permet de demander des mises à niveau uniquement pour le Logiciel dans son ensemble et non pour chaque composant ou produit faisant partie d'une offre groupée comprenant le Logiciel ni pour des produits d'une suite si le Logiciel est concédé sous licence en tant que suite de produits. Vous pouvez acquérir séparément la protection de mise à niveau pour différents composants du Logiciel si les règles et programmes NetIQ en vigueur l'autorisent.

Logiciel de mise à niveau. La présente section Vous concerne si Vous avez acquis le Logiciel au tarif de mise à niveau. Le « Produit d'origine » est le produit à partir duquel Vous effectuez une mise à niveau. Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel uniquement si Vous êtes l'utilisateur autorisé du Produit d'origine et si Vous répondez aux conditions suivantes : (1) Vous avez obtenu le droit d'utiliser le Logiciel dans le seul but de remplacer le Produit d'origine que Vous avez acquis légalement et qui est habilité à être mis à niveau avec le Logiciel en vertu des politiques qui existaient à l'époque où Vous vous êtes procuré le Logiciel, (2) Vous avez installé et utilisé le Produit d'origine conformément aux termes contractuels de l'accord de licence applicable et (3) Vous vous engagez à ne pas vendre le Produit d'origine ni à en transférer la possession en aucune autre manière.

Support. NetIQ n'est en aucun cas tenu de fournir une assistance technique, sauf si vous acquérez une offre qui inclut expressément des services d'assistance technique. Si Vous effectuez ce type d'achat et qu'aucun accord distinct ne s'applique aux services d'assistance, les modalités du présent accord ou la planification de produit applicable régiront la fourniture de ce type de services (« Services »), sauf disposition contraire écrite de la part de NetIQ. Pour plus d'informations sur les offres d'assistance technique actuelles, visitez le site Web de NetIQ à l'adresse <http://www.netiq.com/support/default.asp>.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

Aucun titre de propriété du Logiciel ne Vous est cédé. NetIQ et/ou ses fournisseurs de licence conservent tous les droits, titres et intérêts de propriété intellectuelle attachés au Logiciel et aux Services, y compris ceux portant sur toute adaptation ou copie dudit Logiciel et desdits Services. Vous avez uniquement acquis une licence conditionnelle d'utilisation du Logiciel.

GARANTIE LIMITÉE

Pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, NetIQ garantit que (1) tout média sur lequel est livré le Logiciel est exempt de défaut matériel, et que (2) le Logiciel est conforme, pour l'essentiel, à la documentation qui l'accompagne. Si les articles défectueux sont renvoyés à NetIQ ou si Vous signalez cette non-conformité à NetIQ pendant la période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, NetIQ pourra, à sa seule convenance, corriger la non-conformité ou Vous rembourser les frais de licence du Logiciel. Toute utilisation ou modification non autorisée du Logiciel annulera la présente garantie. LA GARANTIE SUSMENTIONNÉE CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. (La garantie susmentionnée ne s'applique pas aux logiciels fournis gratuitement. DANS CE CAS, LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE.)

LE LOGICIEL N'A PAS ÉTÉ CONÇU, FABRIQUÉ OU PRÉVU POUR UNE UTILISATION OU UNE DISTRIBUTION SUR UN ÉQUIPEMENT FONCTIONNANT DANS UN ENVIRONNEMENT DANGEREUX ET QUI NÉCESSITE DES PERFORMANCES N'OFFRANT PLUS TOUTE

LA SÉCURITÉ NÉCESSAIRE : FONCTIONNEMENT SUR DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES, NAVIGATION AÉRIENNE, COMMUNICATIONS OU SYSTÈMES DE CONTRÔLE, ÉQUIPEMENTS DE SAUVETAGE, SYSTÈMES D'ARMES OU AUTRES UTILISATIONS AU COURS DESQUELLES UNE PANNE DU LOGICIEL POURRAIT ENTRAÎNER DIRECTEMENT LA MORT, DES BLESSURES CORPORELLES OU UNE DÉTÉRIORATION GRAVE DE L'ENVIRONNEMENT.

CE LOGICIEL N'EST COMPATIBLE QU'AVEC CERTAINS ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION. LA GARANTIE N'EST PAS APPLICABLE AUX SYSTÈMES NON COMPATIBLES. Pour toute information sur la compatibilité, veuillez contacter NetIQ ou votre revendeur.

Produits tiers. Le Logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut du matériel ou d'autres programmes ou services informatiques cédés sous licence ou vendus par un fournisseur autre que NetIQ. NETIQ NE GARANTIT PAS LES PRODUITS OU SERVICES FOURNIS PAR DES TIERS. CES PRODUITS OU SERVICES SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT ». L'ÉVENTUEL SERVICE DE GARANTIE POUR LES PRODUITS TIERS PEUT UNIQUEMENT ÊTRE ASSURÉ, PAR LE CONCÉDANT DESDITS PRODUITS CONFORMÉMENT À SA PROPRE GARANTIE APPLICABLE.

SOUS RÉSERVE DE LOIS IMPÉRATIVES CONTRAIRES, NETIQ EXCLUT TOUTE GARANTIE TACITE RELATIVE AU LOGICIEL, NOTAMMENT QUANT À LA DÉTENTION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ, LA NON-VIOLATION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NETIQ N'APPORTE AUCUNE GARANTIE ET N'ENGAGE AUCUNE RESPONSABILITÉ NON EXPRESSÉMENT DÉFINIE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. NETIQ NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL OU LES SERVICES SATISFERONT À VOS EXIGENCES OU QU'ILS FONCTIONNERONT DE MANIÈRE ININTERROMPUE. Certaines juridictions n'autorisent pas certaines exclusions ou limitations de garantie. Par conséquent, il se peut qu'une partie des limitations susmentionnées ne vous soient pas applicables. La présente garantie limitée Vous confère des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits variables en fonction de la législation en vigueur dans l'État ou la juridiction dont Vous relevez.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Préjudices indirects. NETIQ, SES CONCÉDANTS, FILIALES OU EMPLOYÉS, NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES EN CAS DE PRÉJUDICES SPÉCIAUX, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, CIVILS, ÉCONOMIQUES OU PUNITIFS, RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL OU SES SERVICES, Y COMPRIS, DE FAÇON NON LIMITATIVE, EN CAS DE PERTE FINANCIÈRE, DE MANQUES À GAGNER OU DE PERTES DE DONNÉES ET CE, INDÉPENDAMMENT DE L'AVERTISSEMENT DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS PRÉJUDICES.

Préjudices directs. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE NETIQ EN MATIÈRE DE PRÉJUDICES DIRECTS MATÉRIELS OU IMMATÉRIELS (QU'IL S'AGISSE D'UN CAS UNIQUE OU RÉPÉTÉ) NE POURRA ÊTRE ENGAGÉE AU-DELA DE 125 % DU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL OU LES SERVICES [SOIT 40 EUROS (50 USD) SI LE LOGICIEL VOUS A ÉTÉ FOURNI À TITRE GRACIEUX]. Les exclusions et limitations susmentionnées ne peuvent pas être appliquées à des réclamations en rapport avec un décès ou des blessures corporelles. Dans les pays où la législation en vigueur rendrait inapplicables les exclusions ou les limitations de responsabilité énoncées ci-dessus, la responsabilité de NetIQ sera exclue ou limitée dans la mesure maximale autorisée par ces lois.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Durée. Le présent Accord entre en vigueur à la date à laquelle Vous acquérez légalement le Logiciel. Il sera automatiquement résilié si Vous ne respectez pas l'une de ses conditions. Si le Logiciel Vous est fourni sur la base d'une location, votre droit de possession ou d'utilisation du Logiciel s'éteint au terme de la période de location applicable. En cas de résiliation du présent Accord ou au terme d'une période d'abonnement applicable, vous devez immédiatement détruire l'original et toutes les copies du Logiciel, ou les retourner à NetIQ et supprimer le Logiciel de vos systèmes.

Vérification. Moyennant un avertissement quinze (15) jours à l'avance, NetIQ est autorisé à mener, à ses propres frais, un audit annuel, pendant vos heures normales de bureau, concernant votre utilisation du Logiciel et de la Documentation afin de vérifier que vous vous conformez au présent Accord. Vous acceptez d'appliquer les mesures de sécurité nécessaires en interne afin d'éviter toute copie, distribution, installation, utilisation ou accès illicite au présent Logiciel. Par ailleurs, vous acceptez de conserver des dossiers attestant que vous vous conformez au présent accord et vous fournirez, à la demande de NetIQ, des statistiques et/ou rapports basés sur vos dossiers en tenant compte du nombre de copies (par produit et version) et des architectures réseau dans la mesure où ceux-ci sont liés d'une manière ou d'une autre aux octrois de licence et au déploiement du Logiciel. Pour permettre à NetIQ ou à l'un de ses représentants autorisés de mener à bien son audit, vous tiendrez vos dossiers, votre matériel et vos employés à leur disposition. Pour autant que NetIQ ou l'un de ses représentants autorisés se soit raisonnablement engagé par écrit à préserver la confidentialité de vos données, Vous êtes tenu de vous montrer coopératif dans le cadre de ce type d'audit et de fournir l'assistance et l'accès nécessaires à tous les dossiers et ordinateurs. Si un audit révèle que vous avez actuellement ou que vous avez eu à un moment donné une installation sans licence ou que vous avez accédé ou utilisé le logiciel sans licence, Vous vous procurerez les licences suffisantes immédiatement pour pallier à ce manquement. Si l'audit révèle un défaut de licence pour le matériel de 5 % ou plus, vous serez tenu de rembourser NetIQ pour les frais encourus dans le cadre de l'audit et d'acquiescer les licences nécessaires supplémentaires dans les 30 jours sans pouvoir prétendre à toute autre remise applicable.

Tests d'évaluation des performances. Cette limitation sur les tests d'évaluation des performances Vous concerne si Vous êtes un développeur logiciel ou un concédant ou si vous effectuez des tests sur le logiciel sous la direction ou pour le compte d'un développeur de logiciels ou d'un concédant. Sans l'accord préalable écrit de NetIQ (NetIQ ne devant pas s'opposer à cet accord de manière excessive), vous ne pouvez pas publier ou dévoiler à un tiers les résultats d'un test d'évaluation des performances du Logiciel. Si Vous concédez des licences de produits similaires au Logiciel du point de vue fonctionnel (« Produits similaires ») ou en concurrence avec ce dernier ou si Vous agissez au nom d'un tel fournisseur de licence et que Vous publiez ou divulguiez des informations relatives aux tests d'évaluation des performances du Logiciel en contrevenant à cette restriction, nonobstant toute clause contraire dans l'accord de licence utilisateur final du Produit similaire et en complément des autres recours dont peut disposer, NetIQ aura le droit de réaliser des tests d'évaluation des performances des Produits similaires, ainsi que de divulguer et de publier les informations sur ces tests. Vous reconnaissez par le présent Accord de Licence disposer de l'autorité nécessaire pour octroyer un tel droit à NetIQ.

Open Source. Rien dans le présent Accord ne peut restreindre, limiter ou affecter tout droit dont Vous disposez, ou toute obligation ou condition à laquelle Vous pouvez être soumis, aux termes de toute licence Open Source applicable pour tout code Open Source contenu dans le Logiciel.

Cession de licence. Le présent Accord ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession sans l'accord préalable écrit de NetIQ. Par le présent accord, vous renoncez à toute objection ou tout consentement relatif à toute assignation ou transfert, en tout ou en partie, de la part de Novell, Inc. à l'égard de NetIQ Corporation concernant tout accord précédent entre vous-même et Novell, Inc. ou le Logiciel.

Loi et juridiction. Le présent Accord est régi par les lois de l'État du Texas, aux États-Unis. Toute action en justice relative à cet Accord ne peut être portée que devant les tribunaux compétents de l'État du Texas et de la Ville de Houston. Si, toutefois, le pays de votre résidence principale est un état membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange, le présent Accord est régi par les lois de ce pays. Toute action en justice ne peut alors être portée que devant les tribunaux compétents de ce pays.

Accord complet. Le présent Accord ainsi que la planification de produit définissent la totalité des conventions entre Vous et NetIQ et ne peut être amendé ou modifié que par un accord écrit conclu entre Vous et un représentant autorisé de NetIQ. AUCUN CONCÉDANT DE LICENCE, DISTRIBUTEUR, VENDEUR, DÉTAILLANT, REVENDEUR, REPRÉSENTANT OU EMPLOYÉ N'EST AUTORISÉ À MODIFIER CET ACCORD OU À ENGAGER DES RESPONSABILITÉS DISTINCTES DE CELLES INCLUSES DANS LES PRÉSENTES CLAUSES DE L'ACCORD.

Renonciation. Toute renonciation à l'un des droits octroyés par le présent Accord devra, pour prendre effet, être formulée par écrit et signée par un représentant dûment autorisé de la partie concernée. Toute renonciation du droit passé ou présent causé par la violation de l'une des clauses du présent Accord représentera une renonciation des droits futurs liés à cet Accord.

Rupture de l'Accord. Si l'une des clauses de cet Accord perd sa valeur juridique ou sa force exécutoire, ladite disposition sera analysée, limitée, modifiée ou, le cas échéant, résiliée afin d'éliminer son inapplicabilité ; par contre, les autres dispositions conserveront leur applicabilité.

Conformité aux exigences d'exportation. Tous les produits ou informations techniques fournis dans le cadre de ce contrat peuvent être soumis à des contrôles d'exportation aux États-Unis et à la législation commerciale d'autres pays. Les parties s'engagent à respecter toutes les réglementations de contrôle d'exportation et à obtenir les autorisations ou classifications nécessaires pour exporter, réexporter ou importer des livrables. Les parties s'engagent à ne pas exporter ou réexporter vers des entités figurant sur les listes d'exclusion d'exportation américaines ou vers des pays sous embargo des États-Unis ou représentant une menace terroriste conformément à la législation des États-Unis en matière d'exportation. Les parties n'utiliseront pas le Logiciel ni les livrables pour une utilisation finale dans des technologies de missiles, des armements nucléaires, biologiques et/ou chimiques. Veuillez consulter la page Web (en anglais) du Bureau of Industry and Security : www.bis.doc.gov, avant d'exporter des produits NetIQ depuis les États-Unis. De même, NetIQ vous fournira des informations spécifiques concernant les restrictions applicables sur simple demande. Toutefois, NetIQ décline toute responsabilité dans le cas où Vous n'obtiendriez pas les autorisations d'exportation nécessaires et Vous acceptez de l'indemniser et de le dégager de toute responsabilité vis-à-vis des réclamations ou dommages résultant du non-respect de la réglementation en vigueur en matière d'exportation aux États-Unis.

Droits du Gouvernement des États-Unis. Toute utilisation, reproduction ou divulgation de la part du Gouvernement des États-Unis est soumise aux limitations prévues par les dispositions légales suivantes : FAR 52.227-14 (juin 1987) Alternate III (juin 1987), FAR 52.227-19 (juin 1987) ou DFARS 252.227-7013 (b)(3) (nov. 1995), ou par les clauses ultérieures appliquées en remplacement des dispositions légales ci-avant. L'entrepreneur/le fabricant est NetIQ Corporation., 1233 West Loop South, Suite 810, Houston, Texas 77027, États-Unis.

Autre. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

© 2012 NetIQ Corporation. Tous droits réservés.

(121412)

NetIQ, NetIQ Identity Manager Integration Modules, Sentinel et Novell Compliance Management Platform sont des marques commerciales ou des marques déposées de NetIQ Corporation. SUSE et SLES sont des marques déposées de SUSE LLC aux États-Unis et dans d'autres pays.